

Le 23 janvier 2020

Objet : Ratification de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

Messieurs les chefs de partis fédéraux,

Le premier Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) s'est avéré un immense succès en favorisant l'intégration de l'économie nord-américaine et a profité directement aux entreprises et aux consommateurs canadiens. Les exportations canadiennes post-ALENA vers les États-Unis ont plus que triplé et 75 % des exportations de produits et services canadiens sont destinées à nos voisins du sud, ce qui favorise la croissance des entreprises de chez nous. Malgré les craintes qu'il a suscitées, l'effondrement du secteur manufacturier a marqué le début d'une nouvelle ère pour les chaînes d'approvisionnement transfrontalières, où les entreprises canadiennes jouent un rôle important.

La réussite des négociations de l'ACEUM était la plus grande priorité commerciale du Canada. Cet accord recevait l'appui de groupes industriels et syndicaux de toutes allégeances politiques et au-delà des frontières internationales. Tous les partis doivent travailler ensemble pour ratifier l'accord le plus rapidement possible et assurer la stabilité du commerce et des investissements au pays.

En cette période de tensions commerciales, l'ACEUM constitue un signal fort en faveur de la coopération internationale et du libre-échange. Cet accord donnera aux entreprises la prévisibilité nécessaire pour pouvoir mener leurs activités et investir dans leur avenir.

Comme nous l'avons vu l'an dernier, l'incertitude commerciale a des répercussions négatives sur les investissements des entreprises et, par le fait même, sur la croissance économique. Il serait irresponsable de la part des politiciens canadiens, quel que soit leur parti, d'alimenter cette incertitude en retardant la ratification de l'ACEUM.

Il importe que le gouvernement et tous les partis tiennent compte des préoccupations des industries, des secteurs et des collectivités qui subiront les effets d'une plus grande ouverture des marchés, et qu'ils prennent des mesures pour les aider à devenir plus concurrentiels ou à saisir de nouvelles occasions. Or, ces préoccupations ne devraient pas mettre en péril les avantages plus larges que l'ACEUM offre aux entreprises et aux consommateurs canadiens.

Le monde des affaires s'attend à ce que tous les chefs de parti et tous les députés s'unissent et appuient la ratification de l'accord commercial le plus important jamais conclu par le Canada.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Patrick Sullivan
Président, Conseil des grandes villes canadiennes
Président et chef de la direction, Chambre de commerce d'Halifax

c. c. : Michel Leblanc, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
(vice-président)

Jan De Silva, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce de la région de Toronto
(présidente sortante)

Bridgitte Anderson, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce du Grand Vancouver

Sandip Lalli, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce de Calgary

Todd Letts, chef de la direction, Chambre de commerce de Brampton

Janet M. Riopel, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce d'Edmonton

Loren Remillard, président et chef de la direction, Chambre de commerce de Winnipeg



Fondé en 2015, le Conseil des grandes villes canadiennes (CGVC) est une coalition formée des présidents et des chefs de la direction des huit plus grandes chambres de commerce urbaines du Canada : Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Brampton, Toronto, Montréal et Halifax. Représentant plus de la moitié du PIB et de la population du pays, le CGVC prône énergiquement l'établissement de politiques nationales qui favorisent le développement d'économies urbaines concurrentielles et durables.